

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 140 (2014)
Heft: 20: En marge de l'Expo 64

Artikel: Exnal et le "sincère besoin de grandeur"
Autor: Marchand, Bruno
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-515969>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EXNAL ET LE « SINCÈRE BESOIN DE GRANDEUR »¹

En coulisse avec le « groupe de jeunes », revenons sur certaines problématiques posées par le projet *Exnal*, qui propose un nouveau regard sur l'aménagement du territoire en Suisse romande.

Bruno Marchand

Le Corbusier, Max Frisch et la création de l'APA.URBAL

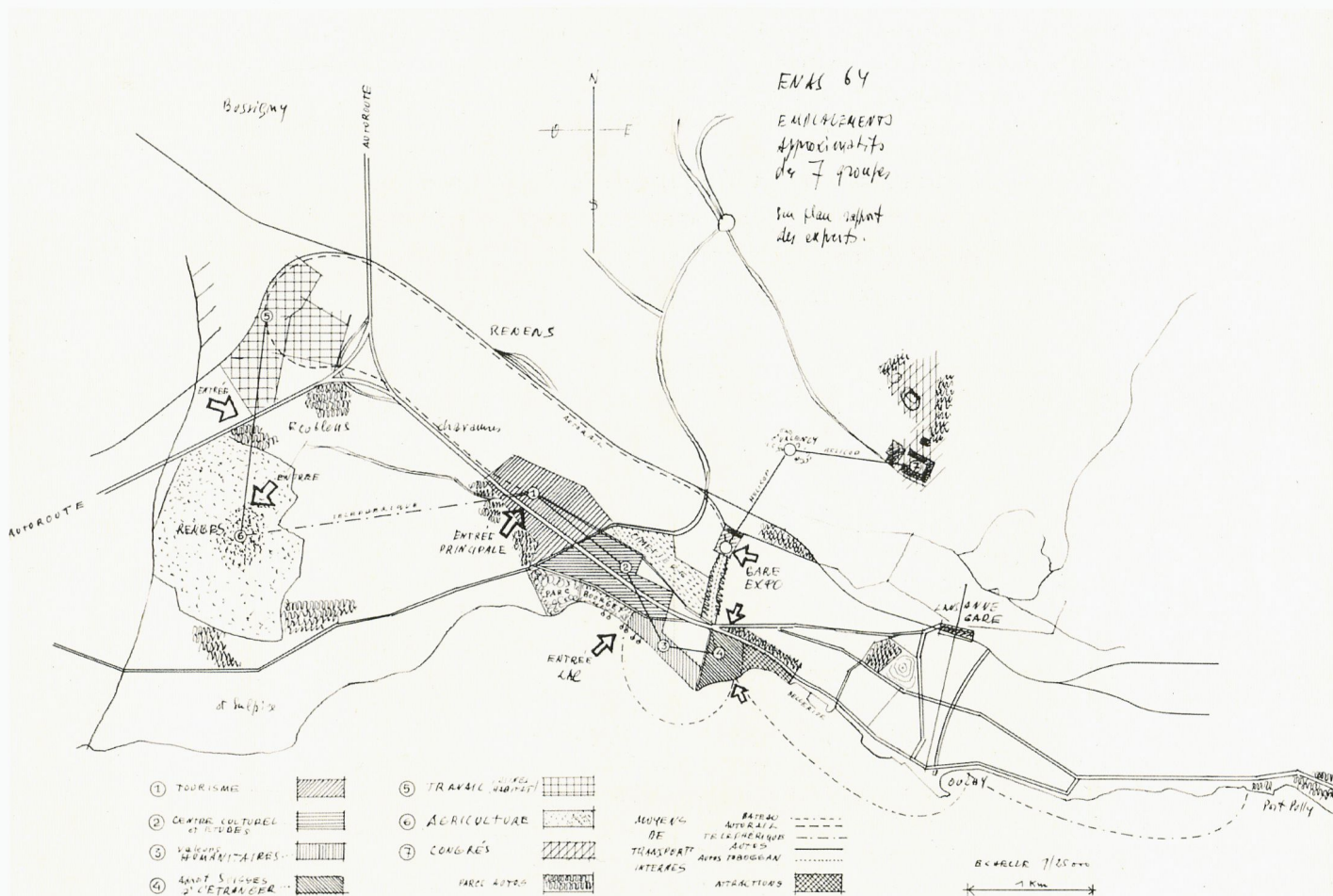
Bergame, juillet 1949: Marx Lévy, étudiant en architecture, assiste au septième Congrès international d'architecture moderne (VII^e CIAM) où il est introduit par Sigfried Giedion. L'impact des discussions des congressistes – dont plusieurs sont des architectes suisses consacrés: Max Bill, Arnold Hoechel, Francis Quétant, Alfred Roth – a certainement été fort, dérivant à la fois de la révélation d'une discipline présentée comme fondamentale – l'urbanisme – et de l'intérêt pour la grille CIAM que Le Corbusier présente habilement (pour atténuer son côté mécanique et systématique) comme « une poésie des casiers »².

Pour Lévy, « l'apprentissage » de la ville et de l'urbain à ce moment précis de sa jeune carrière passe aussi par la lecture assidue des nombreux ouvrages théoriques écrits par Le Corbusier. Ceux parus pendant la guerre – *Sur les quatre routes*³, *La Charte d'Athènes*⁴, et enfin, avec l'ASCORAL⁵, *Les trois établissements humains*⁶ – consacrent « le passage de la ville à l'aménagement du territoire »⁷ dans la pensée urbaine du maître et contribueront à forger chez Lévy une doctrine qu'il appliquera par la suite à plusieurs reprises.

Lausanne, mars 1956: le Conseil fédéral désigne le chef-lieu vaudois pour l'organisation de l'Expo 64 et le Comité d'initiative lance en août une procédure de consultation adressée à la population, sollicitant la for-

mulation d'idées relatives à l'événement. Cette annonce n'est pas une surprise pour Marx Lévy qui, ayant adhéré au Parti socialiste en 1952, a des informations anticipées de première main. Dans un tel contexte, il donne la preuve de sa capacité de mobilisation et de persuasion: en réaction à l'avant-projet déposé par le Comptoir Suisse et ses architectes attirés, Thévenaz père & fils, lors de la candidature officielle, et au contre-projet « romantique » d'Edmond Virieux, architecte cantonal⁸, il fonde en juillet 1956 un groupe pluridisciplinaire intitulé l'Association pour l'aménagement urbain et rural du bassin lémanique (APA.URBAL)⁹. Dans la foulée, il esquisse avec Pierre Foretay une proposition intitulée *Exnal*¹⁰ qu'il soumet au Comité d'initiative de l'Exposition nationale en octobre 1956. Il s'agit, en plus de contrer les premières intentions projectuelles évoquées, de préconiser une exposition linéaire décentralisée, en connexion avec un thème jugé central: l'aménagement du territoire.

Marx Lévy est un grand admirateur de l'exposition nationale de Zurich, la *Landi 39*, notamment de la rive gauche et de la Voie surélevée de cette manifestation. Mais dans son esprit, la nouvelle exposition qui se profile ne devrait pas être exclusivement éphémère; elle « devrait prévoir des constructions définitives, [et] ce serait là l'occasion pour nos autorités de rectifier leur attitude envers Le Corbusier »¹¹. Ce dernier reçoit, le 8 juillet 1956 à son atelier de la rue de Sèvres, une délégation constituée de Frédéric Aubry, Marx Lévy et Hans Schaffner.



1 Dessin schématique du projet Exnal (Doc. Archives de la Ville de Lausanne (AVL)).

Suite à un bref exposé d'*Exnal*, le maître donne son accord de principe pour prendre « la direction de l'étude d'une exposition » telle que présentée et qui lui serait confiée par les autorités compétentes¹².

Dorénavant, le Conseil de l'APA.URBAL¹³ – le « groupe des jeunes » – se réunira chaque vendredi soir au café lausannois de La lampe éternelle – l'ancêtre du Saint-Pierre –, afin d'élaborer une stratégie de diffusion et d'approfondir le travail d'enquête autour de cette proposition certes iconoclaste, mais qui n'est pourtant pas inédite.

En effet, Marx Lévy, seul Romand à faire partie du mouvement alémanique *Die Neue Stadt*, est un fervent adepte des idées énoncées dans la brochure *Achtung: die Schweiz*, publiée en 1955¹⁴, où Max Frisch suggérait déjà la construction, dans le cadre de l'Expo 64, d'une ville nouvelle, témoin de son époque et de la capacité de l'urbanisme moderne à effectuer une œuvre d'envergure, ciment de la solidarité nationale.

Toutefois, si l'inspiration des textes pamphlétaires de Frisch et consorts semble incontournable – et revendiquée par les membres de l'APA.URBAL –, il convient d'insister sur le fait qu'*Exnal* est le reflet d'une vision plus globale de l'aménagement du territoire. L'idée initiale de la fondation d'une cité nouvelle de près de 8000 habitants s'accompagne maintenant de la création simultanée d'un complexe industriel attenant à cette cité et d'une zone agricole d'une certaine ampleur, trois thèmes corres-

pondant à autant de noyaux de l'Expo 64¹⁵. Cette vision plus globale est ressortie de la conférence donnée par Le Corbusier au palais de Rumine en février 1957. A cette occasion, le maître fait un brillant exposé sur les « trois établissements humains », soulevant l'enthousiasme, semble-t-il, d'une foule nombreuse venue l'écouter.

Un triangle comme décor

Au lendemain de cette conférence, Lévy visite avec Le Corbusier le décor choisi pour l'implantation de trois des quatre noyaux d'exposition décentralisés – le triangle Lausanne-Bussigny-Morges (LBM)¹⁶. Il s'agit d'une région à dominante agricole, aux qualités paysagères remarquables et aux villages presque intacts, mais pourtant menacée d'un développement anarchique.

En effet, conformément au plan d'extension cantonal de 1941, les terrains situés entre les voies CFF et le bois d'Ecublens devraient être affectés à une grande zone industrielle. Il est par ailleurs prévu que le secteur soit traversé par une série d'infrastructures – l'autoroute, la nouvelle gare de triage des CFF, l'aérodrome d'Ecublens et le canal du Rhône au Rhin – qui, en augmentant considérablement les accessibilités des lieux, risquent d'accélérer leur « invasion massive par les habitations individuelles et collectives ainsi que par la moyenne et petite industrie »¹⁷.

En avril 1957, le Conseil d'Etat nomme un Collège d'experts afin d'examiner plus en détail les trois projets

évoqués, considérés dès lors comme étant hors concours¹⁸, et de formuler une solution définitive à partir de ces mêmes propositions. Pour les membres de l'APA.URBAL, cette décision est ressentie comme une sorte de consécration; il en ressort que «l'APA.URBAL a fait une impression favorable» et que l'histoire de l'Expo 64 «entre maintenant dans une phase décisive»¹⁹.

Fin mai 1957, le Collège d'experts présente un rapport intermédiaire adressé au Comité d'initiative qui, se ralliant aux propositions faites, «a adressé une demande au Conseil d'Etat afin qu'une étude pour l'aménagement de la région du triangle puisse être immédiatement entreprise». Lévy considère cette intention comme étant particulièrement favorable à l'APA.URBAL et «permettant la poursuite d'une propagande efficace de nos idées»²⁰.

Les conditions s'avèrent donc plutôt favorables, et le vernissage en juin 1957 de l'exposition de Le Corbusier au Kunsthaus de Zurich est l'occasion pour Lévy de s'entretenir avec lui et de le mettre au courant des derniers événements. Le moment est en effet crucial, car le Conseil d'Etat est à l'aube d'une décision importante: la désignation d'une Commission de l'aménagement du territoire ayant pour mission d'entamer des études sur le triangle LBM. Il est donc judicieux de faire le point sur les grands principes d'*Exnal* et de les adresser par lettre au Conseil d'Etat. Cette missive, datée d'août 1957, fait la proposition d'une structure administrative pour l'exposition et s'attarde, en plus, sur la description des différents noyaux et des principes d'aménagement dont l'essentiel de l'esprit initial demeure: l'organisation territoriale, calquée sur les «trois établissements humains» corbuséens, serait irriguée par les infrastructures existantes (les routes d'eau, d'air, de fer et de terre) et structurée à partir des quatre fonctions humaines préconisées par les CIAM – circuler, travailler, habiter, se cultiver le corps et l'esprit – selon des modalités spécifiques que nous allons maintenant expliciter.

CIRCULER: Exnal à l'ère de l'automobile

Dans les années 1950, la notion de mobilité – plus précisément de mobilité individuelle –, induite par l'accroissement exponentiel du nombre de voitures et de la circulation automobile, est au centre des préoccupations. La voiture est perçue comme un signe marquant du progrès social et technique. La création de l'autoroute Lausanne-Genève est donc considérée comme un événement d'importance, comparable au percement du Gothard et à la création de la ligne du Lötschberg – des infrastructures inaugurées au moment des expositions nationales de Zurich en 1883 et de Berne en 1914²¹.

Un événement d'importance certes, mais dont on ne mesure pas encore toutes les conséquences: quelles sont les incidences de la planification de ce nouveau réseau routier à la fois sur la structure des villes et sur leur expansion?²² A quel modèle faut-il se référer pour le tracé et la construction des autoroutes?

Les urbanistes progressistes se prennent à rêver: les autoroutes ne seraient-elles pas les nouvelles rues (en remplacement de la rue corridor de la ville traditionnelle) d'une structure territoriale à l'échelle du grand paysage, qu'elles contribuent par ailleurs à façonner et à modeler? Dans ce cas, l'inspiration provient du tracé en corniches supérieures de l'autoroute reliant Lausanne au Valais,

que Le Corbusier avait esquissé et qui témoigne d'un geste plastique saisissant dans un cadre sublime.

Conformément à cet état d'esprit et suivant en cela la règle corbuséenne des 7V, les membres de l'APA.URBAL attribuent à la route nationale un rôle fondamental, l'envisageant comme une artère centrale desservant les différents secteurs de l'exposition reliés par des transports en commun performants, attractifs, rapides et économes, des tracteurs agricoles tirant des remorques disposant «d'une piste spectaculaire, l'autoroute».

Ce principe a par ailleurs été très critiqué²³, sa charge symbolique ne résistant que difficilement aux arguments fonctionnels, car «les déplacements, d'un secteur à l'autre, devaient immobiliser le dernier tronçon de l'autoroute Genève-Lausanne, à peine celle-ci achevée»²⁴. Mais la prise en compte de la circulation des visiteurs et du stationnement demeure une grande préoccupation du projet. L'emplacement des parkings est soigneusement étudié: reliés directement à l'autoroute, ils font office d'entrées pour l'exposition et, notamment dans le secteur de la cité nouvelle, de futures aires de stationnement destinées aux habitants.

TRAVAILLER: Exnal à l'heure des «fermes radieuses» et des «usines vertes»

Si la mobilité est un paramètre reconnu dans ces années-là comme incontournable, le discours sur le devenir de la zone agricole apparaît en revanche comme un phénomène relativement nouveau. «Les terres cultivables sont en régression constante»²⁵: dans ses pamphlets, Frisch dénonçait déjà ce phénomène induit par le développement incontrôlé du bâti; mais, dans ce domaine, la référence majeure demeure encore une fois Le Corbusier et ses travaux, effectués dès l'entre-deux-guerres, sur la réorganisation agraire²⁶.

L'intérêt de ce dernier pour les conditions de la ruralité provient notamment de son adhésion au syndicalisme régional dans les années 1930, ce qui lui a permis à la fois d'établir un programme rural et d'étendre la planification aux campagnes, dans une vision territoriale globale. Selon ses termes, «il s'agit d'opérer le regroupement du sol, de constituer les villages coopératifs et de fixer un nouveau type de ferme, faisant état de l'outillage moderne de culture»²⁷.

Marx Lévy connaît bien les projets de la Ferme Rieuse et du Village coopératif (fig. 4), ainsi que les théories corbuséennes à ce sujet. Même s'il admet dès le début d'*Exnal* qu'il serait impossible «de faire admettre un village coopératif ou ne serait-ce que la réorganisation radicale de la vie agricole dans un des villages du triangle»²⁸, on peut aisément considérer qu'il adhère, avec ses collègues, à la vision collectiviste corbuséenne.

Mais en terre vaudoise, le recul des espaces agricoles est perçu avant tout comme une conséquence de la loi cantonale de 1941, qui ne consacrait pas d'articles à leur protection²⁹. Ce manque a certainement facilité le développement du phénomène de périurbanisation³⁰, dont les premiers effets se font alors sentir: la prolifération de maisons individuelles en milieu rural.

Ce constat amène les membres de l'APA.URBAL à vouloir mettre en scène une importante étendue de cultures modèles (vignes, arboriculture, sylviculture) disposées autour d'un noyau d'exposition constitué d'un

« chapelet de pavillons » implanté à mi-côte du cirque d'Ecublens, à l'endroit de la bifurcation de l'autoroute vers Berne (fig. 2). Par ce biais, ils souhaitent sensibiliser les nombreux visiteurs aux valeurs ancestrales et paysagères rurales et inciter les pouvoirs publics à prendre des mesures pour ménager au maximum les espaces agricoles et assurer ainsi leur pérennité.

La fonction « travailler » s'applique aussi à un noyau d'exposition lié au monde de l'industrie. La zone industrielle et le noyau d'exposition attenant, situés à proximité de la future gare de triage CFF et de l'hypothétique port industriel du canal du Rhône au Rhin (fig. 2), devraient accueillir la construction de plusieurs « usines vertes »³¹.

Lors de sa conférence au palais de Rumine, Le Corbusier avait, semble-t-il, parlé avec beaucoup d'enthousiasme de ces nouveaux types de lieux de travail que Marx Lévy évoque à son tour dans plusieurs textes et présentations³². On s'imagine qu'elles « pourraient représenter, pendant l'exposition, les diverses industries suisses et fonctionneraient partiellement sous les yeux des visiteurs. Certaines de ces usines pourraient ensuite être déplacées, d'autres demeureraient sur place pour les besoins locaux »³³.

Conçues de manière rationnelle, mêlant une définition précise du circuit des matières premières et une détermination fonctionnelle des circulations du personnel,

cadres et ouvriers, les « usines vertes » (fig. 5) – aux espaces baignés de lumière s'ouvrant, par des baies verticales imposantes, sur des espaces verts et des perspectives paysagères – représentent en effet, aux yeux du « groupe des jeunes », une sorte d'idéal de conditions de travail.

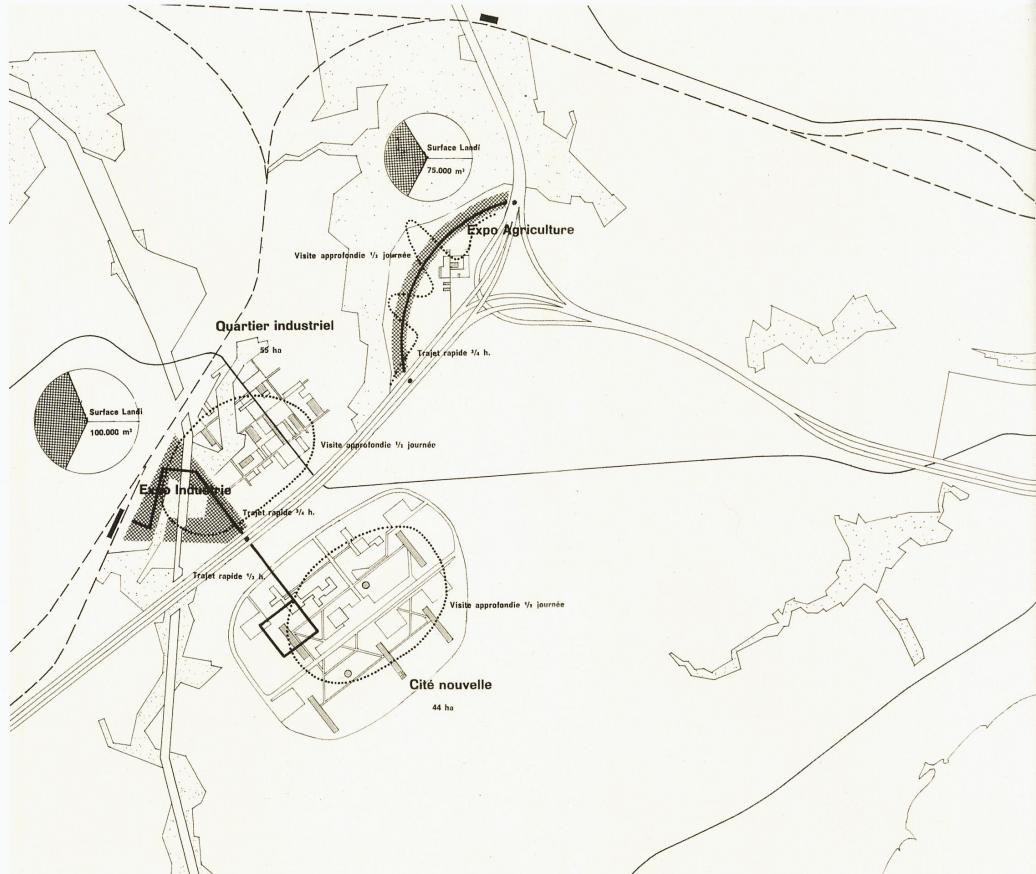
Pourtant, la création de ce noyau d'exposition voué à l'industrie a été accueillie avec réticence, notamment de la part de l'Association des industries vaudoises qui estime l'idée irréalisable sur le plan financier et qui conçoit tout autrement l'idée de décentralisation de l'industrie. D'une façon générale, on se heurte à l'idée récurrente que Lausanne ne sera jamais une ville industrielle et on craint que, dans cette optique, les industries ne viennent pas s'installer dans le triangle LBM. Conscient de cette difficulté, Lévy estime pourtant que « l'argument exposition nationale est de taille pour favoriser un déplacement de l'industrie en direction de nos régions »³⁴. Le débat reste ouvert.

HABITER, CULTIVER LE CORPS ET L'ESPRIT :

Exnal, unités d'habitation et prolongements du logis

Alors que l'œuvre de Le Corbusier n'apparaît que modestement dans la brochure *Die Neue Stadt*³⁵, il est évident qu'elle demeure une référence de poids pour la configuration de la cité nouvelle d'*Exnal*. Celle-ci, implantée à flanc de coteau, serait en liaison immédiate

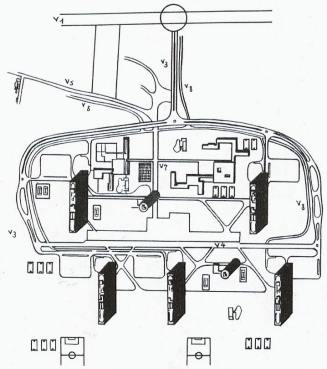
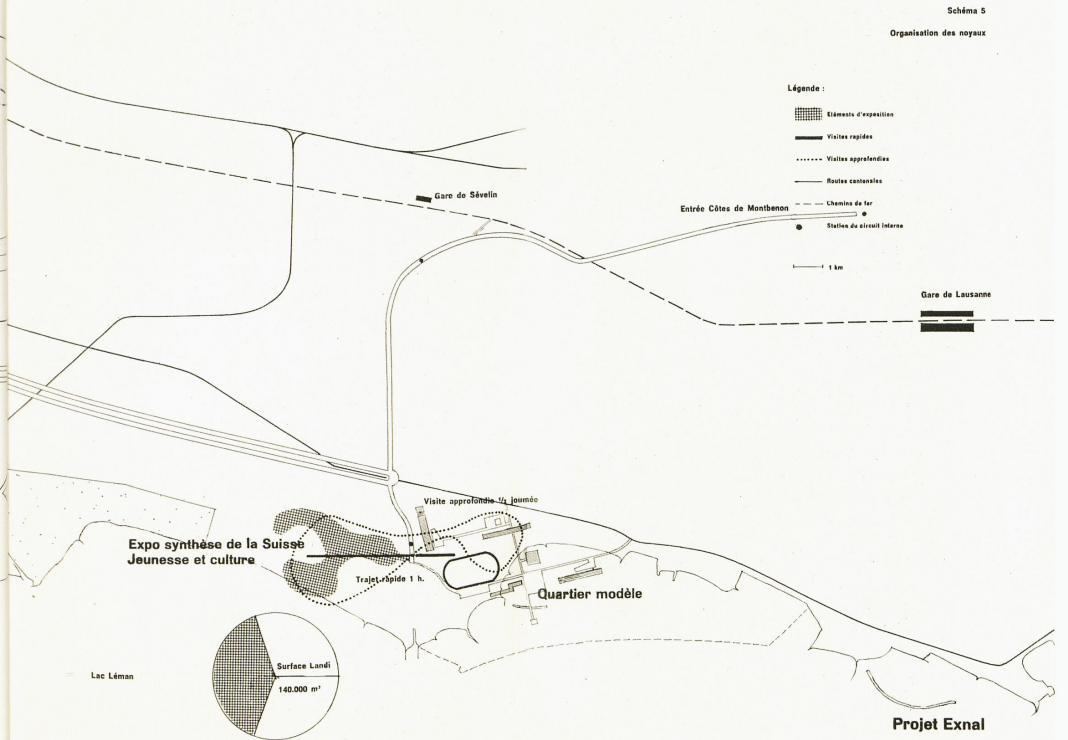




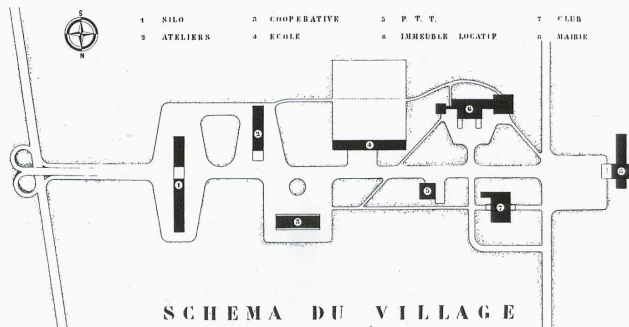
Exposition Nationale 1964

Schéma 5
Organisation des noyaux

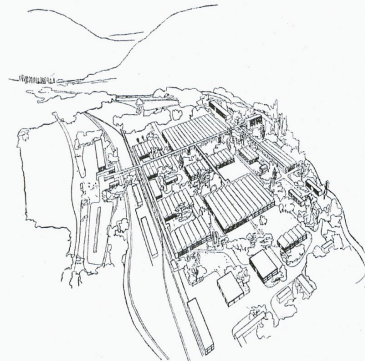
- Légende :**
- Eléments d'exposition
 - Visites rapides
 - ⋯ Visites approfondies
 - Routes existantes
 - Chemins de fer
 - Stalles de circuit interne



3



4



5

- 2 Schéma du projet Exnal. Les noyaux d'exposition répartis sur le triangle Lausanne-Bussigny-Morges s'inspirent des quatre fonctions humaines préconisées par les CIAM. (Doc. AVL)
- 3 Le Corbusier, projet de Cité radieuse, Meaux. Plan repris par Marx Lévy pour la cité nouvelle d'Exnal. (© FLC / 2014, ProLitteris, Zurich)
- 4 Le Corbusier, Le Village coopératif, 1934-1938. (© FLC / 2014, ProLitteris, Zurich)
- 5 Le Corbusier, L'Usine-Verte, 1944. (© FLC / 2014, ProLitteris, Zurich)

avec la zone industrielle susmentionnée, délimitée au sud par le hameau de Rengés, à l'est par le village d'Ecublens et à l'ouest par la Venoge (fig. 2).

Comme l'admet Marx Lévy, la morphologie de la nouvelle cité, constituée de plusieurs unités d'habitation parallèles encadrant des équipements collectifs (centres civiques, religieux, écoles, centres commerciaux, entre autres), est une fidèle réplique du plan de Meaux de Le Corbusier adapté au site d'Ecublens (fig. 3).

Force est de reconnaître que le modèle radical corbuséen est nécessaire pour asseoir les fondements et l'ambition d'*Exnal*. Ce besoin de radicalité n'a pas échappé à Jean Tschumi, directeur de l'École d'architecture de l'EPUL, qui affirme à ce propos: « C'est à qui sera avant-garde et pourra même affirmer que l'esprit <communautaire> de l'habitation sauvera la région du Léman du chaos qui s'annonce et permettra de créer un mode de vie conforme à la société nouvelle! »³⁶

Octobre 1957: une publication troublante

Il faut reconnaître que c'est à Jean Tschumi que revient le mérite d'avoir identifié le premier le potentiel de développement de ce territoire qu'il teste à travers les projets des étudiants. Ceux-ci se caractérisent par une démarche à la fois paysagère et plastique d'orientation beaux-arts, à l'échelle de « l'unité résidentielle ». Preuve de l'importance accordée à Lausanne dans l'enseignement de l'urbanisme³⁷, ces travaux serviront à illustrer un article de Tschumi publié en octobre 1957 dans le *Bulletin technique de la Suisse romande (BTSR)*, où ce dernier s'attribue notamment la primauté de l'idée de créer une cité nouvelle dans ce secteur³⁸.

Dans l'optique d'une stratégie de consolidation d'*Exnal*, cette publication sème le trouble et pose problème³⁹, surtout émanant d'un opposant notoire au projet de l'APA.URBAL qui considère justement que « l'idée de M. Lévy n'est pas aussi neuve qu'on se plaît à le supposer. C'est la reprise d'un projet scolaire de l'EPUL »⁴⁰. Pourtant, l'urbanisme classique des projets d'étudiants est considéré par les membres de l'APA.URBAL comme l'antithèse de ce qu'il faut faire en termes d'aménagement du territoire.

On peut aussi imaginer que la résistance de Tschumi au projet *Exnal* provient en grande partie de sa hantise de voir Le Corbusier prendre le pouvoir dans le cadre de l'Expo 64 et, en parallèle, de le voir s'introduire dans un contexte – la Romandie – où lui-même a la réputation d'architecte talentueux et des mandats d'importance; les deux architectes étant en concurrence depuis les années 1930⁴¹.

La réaction de Marx Lévy à cette publication est immédiate: il répond à la parution de l'article par une lettre adressée au Collège d'experts⁴²; un geste qui témoigne de la confrontation directe entre les deux fortes personnalités. Néanmoins, la contre-offensive du « groupe des jeunes » reste prudente, empreinte d'un certain malaise. En effet, les projets publiés dans le *BTSR* émanent de camarades de classe estimés, dont quelques-uns font d'ailleurs partie de l'APA.URBAL – il devait certainement être délicat de leur demander de prendre publiquement position contre cette publication. En définitive, décision est prise de répondre par l'intensification de la diffusion d'*Exnal* et de l'explicitation de ses caractéristiques principales.

Mi-1958: essoufflement du mouvement et nouvelles épreuves

Début juillet 1958, il faut se rendre à l'évidence: l'action du « groupe des jeunes » commence sérieusement à s'essouffler. Or une nouvelle épreuve, de taille, se profile à l'horizon: la défense du projet devant la toute nouvelle Commission d'études d'architecture, laquelle, présidée par Jean Tschumi dès octobre 1958, s'annonce particulièrement défavorable à *Exnal*⁴³. Dès lors, les « jeux sont faits ».

La Commission émet en janvier 1959 un rapport de majorité en faveur d'une exposition concentrée à Vidy, obligeant ainsi les membres de l'APA.URBAL à signer un rapport de minorité. Dans sa séance du 20 mars 1959, suivant l'avis du rapport précité, le Comité directeur de l'Expo 64 adopte à l'unanimité le principe d'une exposition concentrée à Vidy⁴⁴, non sans avoir écouté préalablement les auteurs du rapport de minorité pour leur demander de préserver « les bonnes volontés », afin d'éviter qu'une polémique éclate et porte préjudice à l'organisation de l'Expo 64⁴⁵.

Quant à l'idée de confier à Le Corbusier des responsabilités dans le cadre de la manifestation nationale – et malgré une dernière lettre de la FAS centrale plaidant en sa faveur et insistant sur la nécessité absolue de sa présence pour la réussite de l'entreprise⁴⁶ –, elle est définitivement écartée dès la nomination en juin 1959 d'Alberto Camenzind en tant qu'architecte en chef de l'Expo 64, un choix astucieux qui rallie tous les bords.

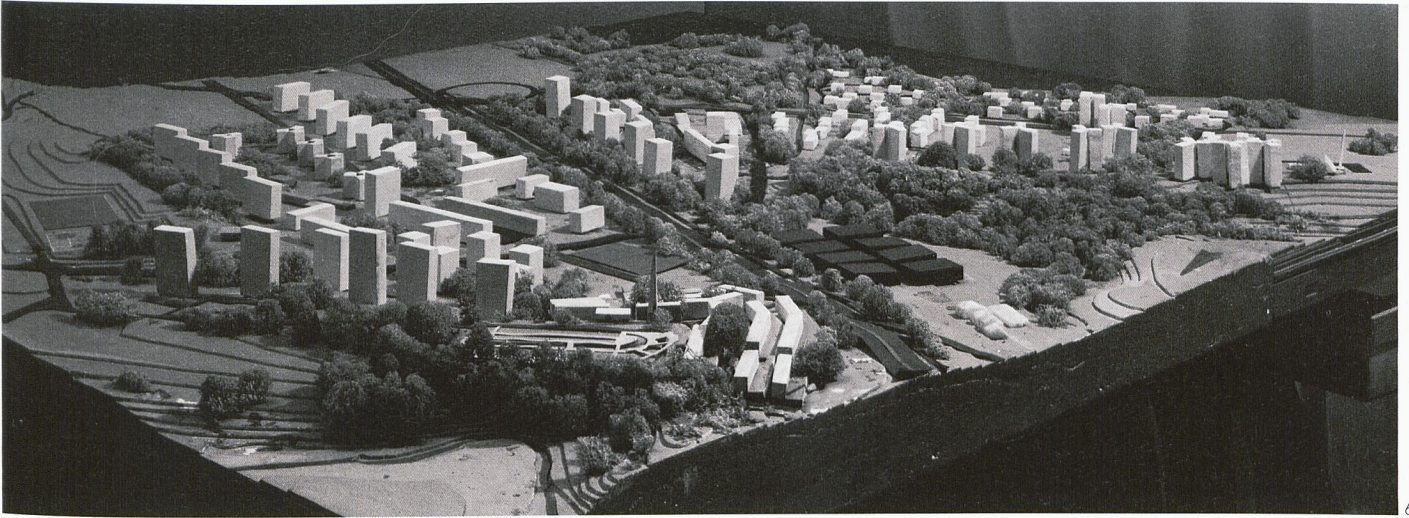
Par décision politique, *Exnal* et, en corollaire, l'action de l'APA.URBAL, sont donc définitivement mis à l'écart, malgré un accueil très favorable de divers milieux politiques et de la presse. Peut-être est-ce en partie pour cette raison qu'ils sont pourtant très rapidement, et à juste titre, considérés comme les déclencheurs d'un nouveau regard sur l'urbanisme en Suisse romande, frayant un chemin à la reconnaissance de la nécessité et des bienfaits de l'aménagement territorial: ils ont délibérément « lancé le débat »⁴⁷.

A la recherche d'une grandeur absente

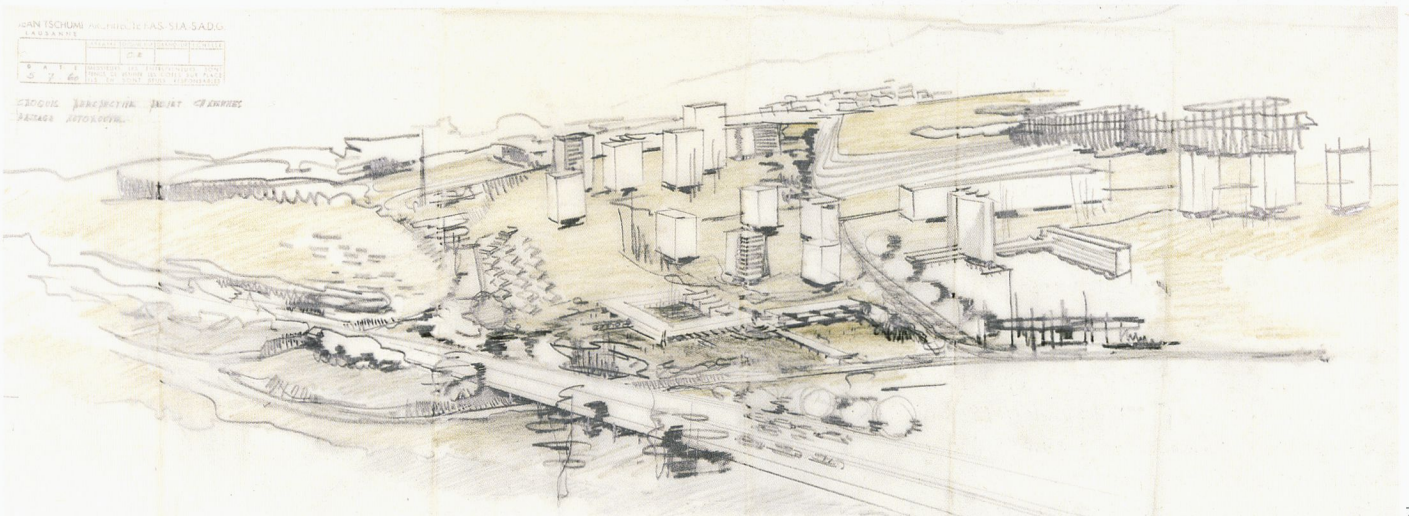
A travers les références conjointes de Frisch et de Le Corbusier, on peut aussi estimer que les membres de l'APA.URBAL ont cherché à compenser le « déficit de grandeur », spécifique à la mentalité helvétique, par des visées urbanistiques et architecturales élevées. Celles-ci sont notamment basées sur des processus décisionnels concentrés⁴⁸ et un « travail en laboratoire » du projet territorial – un « coup de force » souhaité par Marx Lévy et les siens pour qui il s'agissait avant tout d'éveiller les consciences sur la nécessité de penser l'aménagement du territoire.

Or, cette ambition va constituer en même temps la fragilité de la proposition. Pour Jean-Pierre Vouga, par ailleurs peu sensible au formalisme de la proposition et au soutien inconditionnel des théories corbuséennes, l'aménagement d'un territoire « ne se décide pas sur une planche à dessin mais résulte d'une approche sérieuse des besoins et des désirs de la population; dans le cas présent, cités et zones n'auraient été qu'une création de technocrates »⁴⁹.

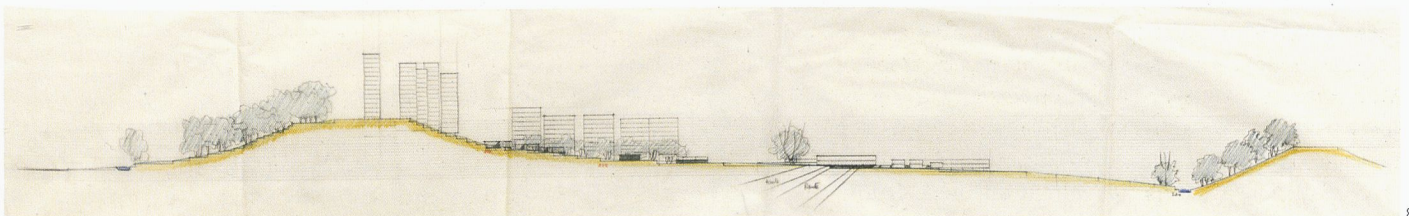
La critique est sévère, relayée par le constat que « la région comporte onze communes dont les auteurs d'*Exnal* n'ont pas tenu le moindre compte ». On le sait,



6



7



8

6-8 Jean Tschumi, projet d'aménagement de la région Lausanne-Bussigny-Morges, env. 1960, maquette, perspective et coupe.
(Doc. Archives de la construction moderne)

Vouga est un inconditionnel de l'entité communale qu'il considère comme la base de l'aménagement du territoire ; mais ce reproche est en grande partie sans fondement, les membres de l'APA.URBAL ayant, dès 1957, envisagé de réunir les syndics de la région du triangle car, selon eux, « il est très important d'arriver à expliquer aux gens de cette région ce qu'est l'idée de base d'Exnal »⁵⁰.

Obligé d'orienter ses efforts vers des problèmes d'ordre tactique, le groupement n'a en effet pas abouti sur ce point, les syndics de la région du triangle n'ayant été rencontrés que par le Conseil des urbanistes en mars 1958⁵¹. Ce qui n'empêche pas que, sur cette question, le projet soit en avance sur son temps quand il pose comme condition sine qua non « la constitution d'une association de communes participant à l'aménagement, Lausanne non comprise »⁵².

Ceci permettrait des remaniements parcellaires sur l'ensemble du triangle et l'établissement de « la péréquation

financière entre tous les propriétaires de la région et les communes, de la plus-value obtenue pour certains terrains au détriment d'autres ; péréquation financière entre les communes intéressées des revenus fiscaux provenant de la concentration de l'industrie sur certaines communes seulement »⁵³. Les références pour cette démarche demeurent les textes sur la propriété du sol et le droit de superficie de Hans Bernoulli⁵⁴ et l'action de la Tennessee Authority Valley à plusieurs reprises évoqués par Lévy⁵⁵.

La poursuite du « travail en laboratoire »

La suite, on pense la connaître, du moins en partie. Avec la nomination, en 1960, de Jean-Pierre Vouga comme architecte de l'Etat et chef du Service des bâtiments et du Bureau du plan d'extension⁵⁶, on va assister à l'avènement d'un aménagement du territoire institutionnalisé, relayé par une démarche qui emprunte une autre voie, différente de l'approche plastique des beaux-arts

ou de la radicalité corbuséenne : l'élaboration scientifique d'enquêtes sur le terrain – sous l'influence des *surveys* anglo-saxonnes et des méthodes scientifiques prônées par le père dominicain Louis-Joseph Lebre⁵⁷ – élaborées notamment à partir des multiples savoirs disciplinaires qui touchent au territoire – urbanisme, architecture, mais aussi géographie, statistique ou encore démographie.

En ce qui concerne l'aménagement du triangle LBM, les études effectuées par la Communauté de travail, terminées fin 1958, ne donnent pas de résultats marquants. De façon peut-être ironique, c'est à Jean Tschumi que revient la tâche de poursuivre l'aménagement de ce secteur. En parallèle à des sollicitations privées, il est mandaté par les pouvoirs publics pour tester des parties du triangle. Des études qu'il mènera jusqu'à son décès en 1962 et dont il demeure dans les archives des plans-masse, des perspectives à main levée, des variantes de calculs de densité et, enfin, une maquette d'ensemble (fig. 6 à 8).

Pour Marx Lévy, une fois passé le temps des déceptions, le « travail en laboratoire » expérimental va se poursuivre. C'est notamment dans le cadre de la Communauté de travail pour l'aménagement du district de Nyon, créée par Jean-Pierre Vouga et Claude Wasserfallen, que l'action débutée par l'APA.URBAL va porter ses fruits. Associé à Bernard Vouga, Lévy va établir en 1961-1962 un schéma directeur de la commune de Nyon⁵⁸ et un plan d'extension pour Gingins, commune du nord du district de Nyon, ce dernier étant basé sur les principes suivants : l'instauration autour du village d'une zone agricole, la création d'un syndicat d'améliorations foncières – avec étude simultanée de plans de quartier – et la constitution d'une société immobilière pour l'extension de Gingins.

La planification de la commune serait ainsi complètement maîtrisée. Lévy prévoit encore un secteur de développement pour des unités d'habitation corbuséennes, mais il préconise surtout la construction de bandes de maisons basses en ordre contigu, des groupements « de maisons semblables à celles qu'on rencontre dans les noyaux de nos vieux villages offrant une belle ordonnance tout en laissant la place à l'imprévu »⁵⁹. Les vertus de l'habitat groupé deviendront, dans la décennie suivante, le leitmotiv des urbanistes : les ambitions urbanistiques élevées de Marx Lévy et son éternel « besoin sincère de grandeur » sont encore une fois en avance sur leur temps...

Bruno Marchand est architecte et professeur à la faculté ENAC de l'EPFL où il dirige le Laboratoire de théorie et d'histoire de l'architecture 2 (LTH2).

Notes

- 1 Marx Lévy, « L'Exposition nationale : Un reflet fidèle de la Suisse qui refuse de s'interroger », *Domaine public*, n° 18, 1964, s.p.
- 2 Le Corbusier, discours prononcé lors du premier jour du VII^e CIAM à Bergame, transcrit dans « Les actes officiels du VII^e C.I.A.M. », *metron*, n° 33/43, 1949, p. 50.
- 3 Le Corbusier, *Sur les quatre routes*, Gallimard, Paris, 1941.
- 4 *La Charte d'Athènes / travaux du 4^e CIAM*, Plon, Paris, 1943.
- 5 L'Association des constructeurs pour la rénovation architecturale (ASCORAL), fondée à Paris en 1943 par Le Corbusier, regroupe de jeunes architectes autour du maître. Voir à ce sujet Patrice Noviant, « ASCORAL », in Jacques Lucan (éd.), *Le Corbusier, une encyclopédie*, Editions du Centre Pompidou/CCI, Paris, 1987, pp. 50-51.
- 6 ASCORAL, *Les trois établissements humains*, Denoël, Paris, 1945.
- 7 Gérard Monnier, « La Ville Radieuse, un espace machiniste », in *Le Corbusier : la ville, l'urbanisme*, Les rencontres de la Fondation Le Corbusier, Fondation Le Corbusier, Paris, 1995, p. 113.
- 8 Sur ces deux projets préalable, voir Sylvain Malfroy, « L'Expo 64 et l'aménagement du territoire : chronique d'une synergie avortée », in *Art + Architecture*, n° 1, 1994, pp. 29-36. Le projet de Virieux, déposé en juin 1956, avait curieusement obtenu le patronage de la SVIA.
- 9 En réalité, le groupement s'appelait dans un premier temps PROPEXNAL, empruntant ainsi la première désignation de la proposition de Lévy et consorts (écourté plus tard en EXNAL). Marx Lévy en sera le président, Michel Piguët, ingénieur, le vice-président et Alin Décoppet, le responsable du secrétariat.
- 10 Sur l'historique et l'impact de ce projet dans le débat public et corporatiste, voir l'article très complet de Frédéric Sardet, « Dans les coulisses de l'Exposition nationale suisse de 1964. Débat pour un emplacement (1955-1959) », *Revue historique neuchâteloise*, n° 1/2, 2002, pp. 67-83.
- 11 Compte rendu de la première séance plénière du groupement PROPEXNAL, 8 juillet 1956, p. 1. Sylvain Malfroy signale que le nom de Le Corbusier est déjà cité dans la *Neue Zürcher Zeitung* en août 1956. Voir Sylvain Malfroy, « L'Expo 64 et l'aménagement du territoire : chronique d'une synergie avortée », *op. cit.*, p. 31.
- 12 Compte rendu de la première séance plénière du groupement PROPEXNAL, 8 juillet 1956, p. 5. Dès le début, la validité du projet était intimement liée à la participation de Le Corbusier. Il était ainsi convenu, pour ceux qui s'engageaient à défendre le projet, que « l'éventuel désintérêt de Le Corbusier dégage la signature de chacun ».
- 13 Les membres du Conseil de la première heure sont : Alain Breguet, Jean-Pierre Cahen, Pierre Conne, Alin Décoppet, Pierre Foretay, Marx Lévy, Jean-Claude Piguët, Etienne Porret et Paul Waltenspühl. Pierre Margot et Claude Raccoursier seront les vérificateurs des comptes. Aux séances ont aussi participé Georges van Bogaert, Léopold Veuve, René Vitonne et Claude Wasserfallen, entre autres.
- 14 Lucius Burckhardt, Max Frisch, Markus Kutter, *Achtung : die Schweiz*, Basler politische Schriften 2, Bâle, 1955. Version française : *Interrogeons la Suisse*, Editions Félix Handschin, Bâle, 1955.
- 15 En plus de ces trois noyaux d'exposition, l'Exnal en prévoyait un quatrième – intitulé « Synthèse de la Suisse », situé de part et d'autre de l'embouchure du Flon et lié à un quartier modèle – et l'étude de l'aménagement des rives du lac et d'un plan directeur pour l'ensemble de l'agglomération lausannoise (avec la création d'un organisme de coordination).
- 16 Conseil d'A.P.A.U.R.B.A.L., procès-verbal de la séance du 22 février 1957, p. 2.
- 17 Pierre Foretay, Marx Lévy, (pour le compte de l'APA.URBAL), *Propositions pour une Exposition nationale à Lausanne*, document tapuscrit, 31 octobre 1956, p. 3.
- 18 Conseil d'A.P.A.U.R.B.A.L., procès-verbal de la séance du 15 mars 1957, p. 2.
- 19 Conseil d'A.P.A.U.R.B.A.L., procès-verbal de la séance du 22 mars 1957, p. 1.
- 20 Conseil d'A.P.A.U.R.B.A.L., procès-verbal de la séance du 7 juin 1957, p. 1.
- 21 Marx Lévy, « Exposé sur le projet EXNAL », procès-verbal n° 4 de la Commission d'études d'architecture, 5 novembre 1958, p. 5.
- 22 Sur ce point, voir Bruno Marchand, « Des villes nouvelles aux clusters : mutations territoriales et urbaines de Lausanne et de sa région lors de l'Expo 64 », à paraître aux Presses polytechniques et universitaires romandes (PPUR) dans un ouvrage collectif dirigé par François Vallotton et Olivier Lugon et intitulé *Revisiter l'Expo 64 : acteurs, discours, controverses*.
- 23 L'idée a fait l'objet de beaucoup de railleries des détracteurs d'Exnal, dont semble-t-il Jean Tschumi qui, selon Hans Schaffner, « tourne en ridicule l'idée de transports en tracteurs ». Conseil d'A.P.A.U.R.B.A.L., procès-verbal de la séance du 4 juillet 1958, p. 1.
- 24 Jean-Pierre Vouga, « Mes souvenirs », *DISP*, n° 56, 1980, p. 15.
- 25 Max Frisch, *Interrogeons la Suisse*, *op. cit.*, p. 41.
- 26 Voir à ce sujet Mary McLeod, « La Ferme Radieuse, le Village Radieux », in *Le Corbusier et la nature*, III^e Rencontre de la Fondation Le Corbusier, Editions de la Villette, Paris, 2004, pp. 128-149.
- 27 Le Corbusier et Pierre Jeanneret, *Œuvre complète 1929-1934*, Les Editions d'Architecture, Zurich, 1934, p. 186.

- 28 Marx Lévy, Doc. PROPEXNAL 2, le 26 juin 1956, p. 3.
- 29 Michel Jaques relève avec pertinence qu'en 1941 la population vaudoise est encore profondément paysanne et que « l'idée de soustraire des terres à l'agriculture n'effleurait personne ». Michel Jaques, *Géographie et gestion spatiale. Un regard sur l'aménagement du territoire vaudois*, Presses Centrales, Lausanne, 1988, p. 111.
- 30 Voir à ce sujet Alain Garnier, *Les nouvelles cités dortoirs. L'expansion de la maison individuelle périurbaine*, PPUR, Lausanne, 1984.
- 31 Sur « l'usine verte », voir ASCORAL, *Les trois établissements humains*, *op. cit.*, pp. 104-111.
- 32 Conseil d'A.P.A.U.R.B.A.L., procès-verbal de la séance du 22 février 1957, p. 2.
- 33 Paul Jeanneret, « Les théories de Le Corbusier et l'Exposition nationale de 1964 », *Journal de la construction de la Suisse romande (JCSR)*, n° 5, 1957, p. 264.
- 34 Conseil d'A.P.A.U.R.B.A.L., procès-verbal de la séance du 27 juin 1958, p. 4.
- 35 Lucius Burckhardt, Max Frisch et Markus Kutter, *Die Neue Stadt*, Verlag Felix Handschin, Bâle, 1956.
- 36 Jean Tschumi, « Aménagement ouest de la région lausannoise », *Bulletin technique de la Suisse romande (BTSR)*, n° 21, 1957, p. 347.
- 37 Jean Tschumi, « De l'Architecture à l'Urbanisme », *BTSR*, n° 25, 1943, pp. 325-331.
- 38 Jean Tschumi, « Aménagement ouest de la région lausannoise », *op. cit.*
- 39 Notamment quand les membres de l'APA.URBAL constatent que l'article a été distribué à toutes les municipalités du triangle par Tschumi ou, plus vraisemblablement, par les membres de la section romande de la FAS. Conseil d'APA.URBAL, procès-verbal de la séance du 20 décembre 1957, p. 2.
- 40 Comité directeur, procès-verbal n° 7 du vendredi 4 juillet 1958, p. 23.
- 41 Jacques Gubler, Jean Tschumi, *architecture échelle grandeur*, PPUR, Lausanne, 2008, p. 51.
- 42 Lettre envoyée au Collège d'experts, avec copie au Conseil d'Etat et au Comité d'initiative. Conseil d'A.P.A.U.R.B.A.L., procès-verbal de la séance du 19 octobre 1957, p. 1.
- 43 Dont notamment plusieurs membres de la FAS romande opposés de longue date au projet: Frédéric Brugger, Marc Piccard, Charles-François Thévenaz, Edmond Virieux et Jean-Pierre Vouga.
- 44 Préavis du Comité Directeur concernant le rapport de la commission d'études d'architecture pour la détermination de l'exposition, Lausanne, le 29 janvier 1959.
- 45 Comité directeur, procès-verbal n° 15 du 28 janvier 1959 (Doc. AVL).
- 46 Lettre de la FAS centrale au Comité directeur du 13 mars 1959 (Doc. AVL).
- 47 Jean-Pierre Vouga, « Mes souvenirs », *op. cit.*, p. 15.
- 48 Voir à ce sujet Stanislaus von Moos et Arthur Rüegg, « Le Corbusier, la Suisse et les Suisses », in *Le Corbusier. La Suisse, les Suisses*, Editions de la Villette, Paris, 2006, pp. 17-18. Les auteurs avancent l'hypothèse que les ambitions urbanistiques et architecturales de Max Frisch sont le reflet du syndrome du « malaise dans le petit Etat », titre d'un livre de 1963 de Karl Schmid qui a démontré « comment le monde intellectuel suisse aux XIX^e et XX^e siècles a eu tendance à compenser le déficit de grandeur dû à la situation structurelle du pays par des projets sociaux et artistiques ambitieux ».
- 49 Jean-Pierre Vouga, « Mes souvenirs », *op. cit.*, p. 15.
- 50 Conseil d'A.P.A.U.R.B.A.L., procès-verbal de la séance du 22 mars 1957, p. 2. La liste complète des membres des municipalités du triangle sera par ailleurs établie en avril 1957.
- 51 Conseil d'A.P.A.U.R.B.A.L., procès-verbal de la séance du 28 mars 1958, p. 1.
- 52 Lettre de l'APA.URBAL au Conseil d'Etat du canton de Vaud, le 31 août 1957, p. 2. Cette proposition avait été effectivement envisagée à l'époque et préfigure, avec quelques décennies d'avance, l'actuel Schéma directeur de l'Ouest lausannois.
- 53 Lettre de l'APA.URBAL au Conseil d'Etat du canton de Vaud, le 31 août 1957, p. 2.
- 54 Conseil d'A.P.A.U.R.B.A.L., procès-verbal de la séance du 5 juillet 1957, p. 2.
- 55 Conseil d'A.P.A.U.R.B.A.L., procès-verbal de la séance du 29 mars 1957, p. 1.
- 56 Par arrêté du Conseil d'Etat du 30 mars 1962, le Service des bâtiments est devenu le Service de l'urbanisme et des bâtiments comprenant l'Office des bâtiments et l'Office de l'urbanisme. Sur Jean-Pierre Vouga, voir Bruno Marchand (sous la direction de), *Jean-Pierre Vouga, architecte de l'Etat*, *op. cit.*
- 57 Louis-Joseph Leuret, Jean-Marie Albertini, Robert Caillot et al. « L'enquête en vue de l'aménagement régional » et « L'aménagement des territoires », *Economie et humanisme*, n° 72, 1953. Sur l'influence de Leuret sur Jean-Pierre Vouga, voir Patrick Mestelan, « L'avènement de l'aménagement du territoire dans le canton de Vaud », in Bruno Marchand (sous la direction de), *Jean-Pierre Vouga, architecte de l'Etat*, *op. cit.*, pp. 104-105.
- 58 Sur cette étude voir Marx Lévy, « Esquisse du développement prévisible du district de Nyon », *Plan*, n° 1, 1962, pp. 3-5.
- 59 Marx Lévy, *L'extension de la commune de Gingins*, le 30 août 1963.



Maison Forte
CLIVAZ Architectes - Plan Les-Quates

Construisez un ascenseur qui est comme vous – unique.

BIEN PLUS QU'UN ASCENSEUR
SWISS MADE



EMCH Ascenseurs SA | Fellerstrasse 23 | CH - 3027 Berne
T + 41 31 997 98 99 | F + 41 31 997 98 98 | www.emch.com